

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle bi-départemental Santé Environnement
Pôle Santé Environnement de la Gironde

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MARCHEPRIME

MONSIEUR LE DIRECTEUR - COBAN ATLANTIQUE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - AGUR

MONSIEUR - AGUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COBAN : MARCHEPRIME

Prélèvement	00269689	Commune	MARCHEPRIME
Unité de gestion	0016 COBAN : MARCHEPRIME	Prélevé le :	jeudi 05 juin 2025 à 12h25
Installation	UDI 000431 MARCHEPRIME	par :	LABO LDA33 - THOMAS
Point de surveillance	S 0000003174 CROIX D'HINS	Type visite	D2CP
Localisation exacte	RESTAURANT LE PETIT SOURIRE - LAVABO PROCHE BAR - 1ER JET -		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	22,2 °C		25	

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC		3306
Type dell'analyse : CP	Code SISE de l'analyse : 00272916	Référence laboratoire : ST9/CP/04036/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	<0,005 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	<0,5 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00269689)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Bordeaux, le 10 juillet 2025

L'ingénieur d'études sanitaires



SABINE GIRAUD